



Protéger votre habitation contre le radon, c'est aussi protéger la santé de votre famille !

**Un simple test suffit !**



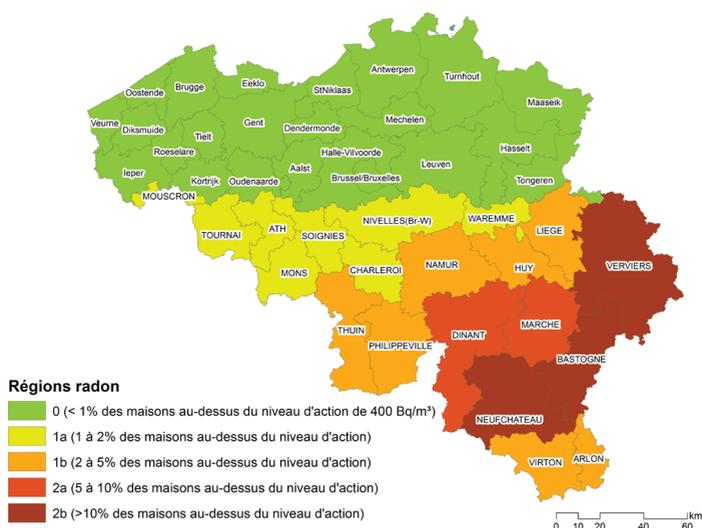
Wallonie

## ○ Débusquer le radon ? Rien de plus simple !

Poser un détecteur suffit... Une fois le résultat connu, si le seuil d'action est dépassé dans votre habitation, les méthodes pour se débarrasser de ce gaz radioactif sont généralement tout aussi simples et efficaces que peu coûteuses... Vous pouvez facilement vous protéger, vous et votre famille...

## Qu'est-ce que le radon ?

Inodore, incolore, insipide, le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans le sous-sol. La concentration en radon peut varier d'une région à l'autre et même d'un bâtiment à l'autre. Depuis le sous-sol, le radon peut s'infiltrer dans n'importe quel type d'immeuble. Il s'introduit dans votre maison par les fissures du sol, les joints de construction, les fissures des murs, les parois des étages, les équipements sanitaires ou encore les approvisionnements d'eau. Il est possible de le détecter simplement grâce à un outillage approprié.



En Belgique, pour des raisons liées à la nature du sous-sol, le sud du pays est plus touché par le radon que le nord. En Wallonie, les régions les plus exposées se trouvent dans les arrondissements de Verviers, Bastogne et Neufchâteau. Toutefois, les concentrations de radon peuvent aussi être élevées ailleurs sur le territoire. Quelque soit l'endroit où vous habitez, le dosage de ce gaz reste pertinent.



## Quels sont les effets sur la santé ?

Le radon irradie les tissus pulmonaires, ce qui peut provoquer le cancer du poumon.

Le radon est reconnu comme étant la deuxième cause de cancer pulmonaire après le tabac. Le risque de développer ce type de cancer dépend de deux choses : le taux de radon qu'il y a chez vous et le temps que vous passez à l'intérieur de votre maison. Plus la concentration de radon dans un local est élevée et plus le temps passé à l'intérieur de ce local est important, plus le risque de cancer augmente. Si vous fumez, le risque est plus grand encore car les effets nocifs du radon et du tabac se combinent.



## Comment détecter le radon ?

Faire une mesure du radon dans votre habitation est le seul moyen de savoir si vous et votre entourage courez un risque. Le radon est facile à mesurer et le test est bon marché.

Il est recommandé d'exposer le détecteur pendant trois mois, entre octobre et mars.



## Où trouver mon détecteur ?

Il est très simple de commander votre détecteur. Pour cela, rendez-vous sur le site internet [www.radoday.be](http://www.radoday.be) pour y remplir le formulaire en ligne. Vous recevrez chez vous votre détecteur et son mode d'emploi. Son utilisation est simple et sans danger. Une fois positionné à un endroit défini de votre habitation, il ne faut pas le déplacer pendant la période d'exposition de 3 mois. Renvoyez- nous le détecteur dans l'enveloppe reçue à la réception de l'appareil. Après analyse, nous vous informerons du résultat.



## Comment se protéger du radon?

- Dans un bâtiment existant... Remédiation !

Si le taux de radon dans votre maison dépasse le niveau d'action (400 Bq/m<sup>3</sup>), il existe plusieurs méthodes simples, efficaces et peu coûteuses pour s'en protéger.

En général, elles consistent à empêcher le radon de pénétrer à l'intérieur du bâtiment ou à évacuer l'air chargé en radon. En premier lieu, un renouvellement quotidien de l'air du bâtiment (15 minutes en hiver) doit être effectué. Une action simple, comme l'obturation des voies de passage du radon vers les locaux occupés, peut aussi être réalisée.

De même que d'autres actions qui limitent également l'entrée du radon :

- Etanchéifier la dalle du bâtiment (colmater les fissures et les passages de conduite dans la dalle) ;
- Extraire le radon via la cave ou le vide-ventilé.

- Dans une nouvelle construction... Prévention!

Si vous envisagez de construire, il est utile de prendre des actions préventives car celles-ci sont plus faciles à mettre en œuvre pendant la construction qu'après.

Les principes de prévention restent les mêmes que pour la remédiation.

La principale mesure à prendre est de prévoir une barrière contre le radon, au niveau de la dalle. Ce « pare radon » est une membrane étanche. Une couche perméable ventilée (gravier) ou un système de drainage (tuyaux perforés) en dessous de la dalle permet l'évacuation du radon avant qu'il n'atteigne la barrière anti-radon.

Pour davantage d'informations, contactez votre architecte, le SAMI/LPI de votre Province ou l'AFCN . Vous pouvez également prendre contact avec des professionnels du bâtiment qui connaissent bien le problème du radon (une liste est disponible sur le site internet [www.afcn.fgov.be](http://www.afcn.fgov.be)).

RADON DAY



## Qu'est ce que le Radon Day ?

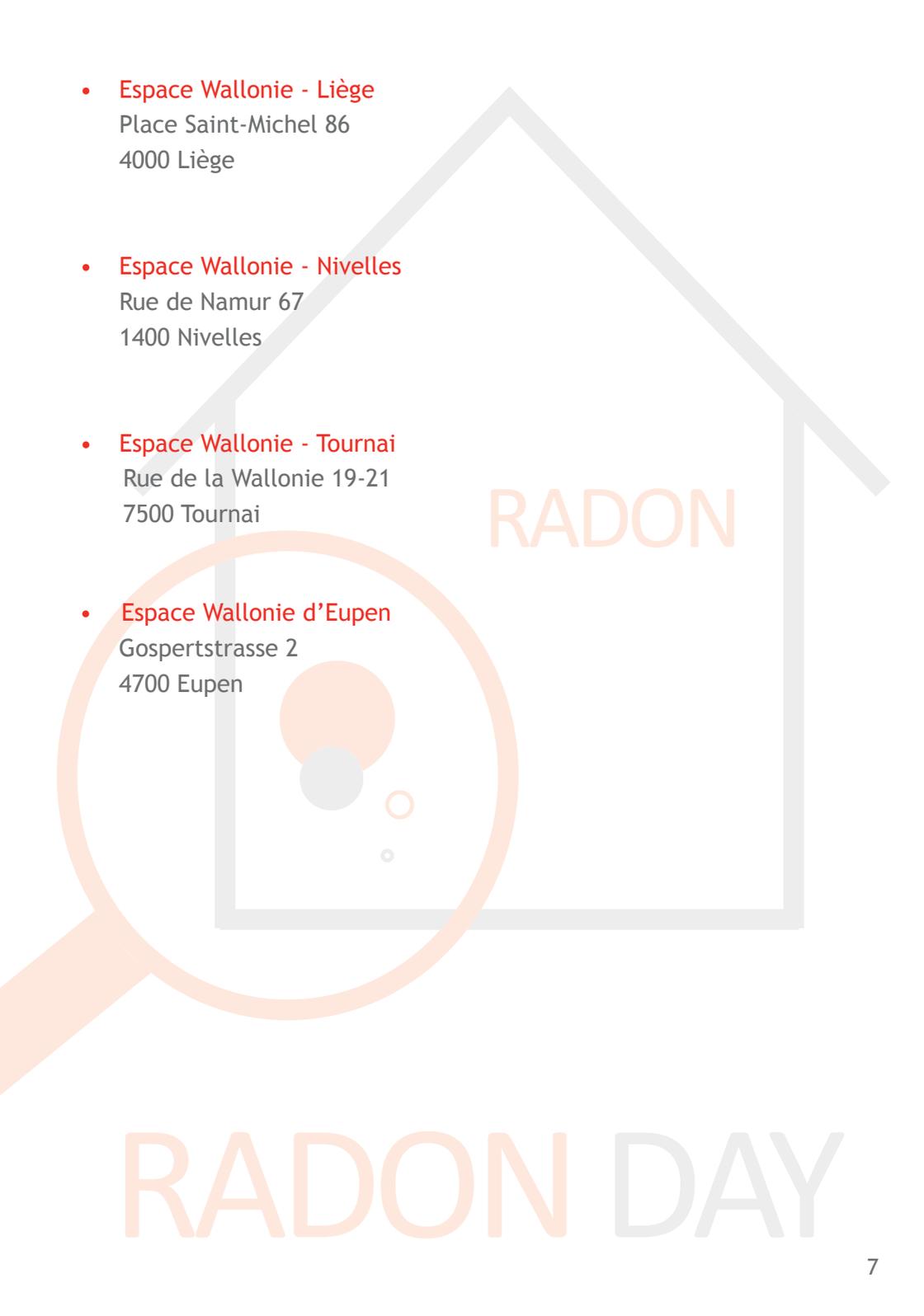
Le 19 octobre 2013, la journée wallonne de dépistage du radon vous permettra de rencontrer les professionnels, de vous informer des risques sanitaires liés au radon et de commander un détecteur de radon via un formulaire en ligne sur le site internet [www.radonday.be](http://www.radonday.be) ou en contactant le numéro vert de la Wallonie au 0800 11 901.

Ainsi du 15 octobre au 15 novembre 2013, un détecteur et son analyse vous coûteront 20 € au lieu de 30 €. La Wallonie prend en charge le coût de cette différence de tarif.

Rendez-vous le 19 octobre 2013 de 14 à 17h dans l'Espace Wallonie le plus proche de chez vous !

- **Espace Wallonie - Namur**  
Rue de Bruxelles 20  
5000 Namur
- **Espace Wallonie - Arlon**  
Place Didier 42  
6700 Arlon
- **Espace Wallonie - La Louvière**  
Rue Sylvain Guyaux 49  
7100 La Louvière

- **Espace Wallonie - Liège**  
Place Saint-Michel 86  
4000 Liège
- **Espace Wallonie - Nivelles**  
Rue de Namur 67  
1400 Nivelles
- **Espace Wallonie - Tournai**  
Rue de la Wallonie 19-21  
7500 Tournai
- **Espace Wallonie d'Eupen**  
Gospertstrasse 2  
4700 Eupen



RADON

RADON DAY



Le Radon Day est une initiative conjointe de la Wallonie, de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN), des Provinces, des SAMI/LPI provinciaux et de l'Association des Provinces wallonnes (APW).



[www.radonday.be](http://www.radonday.be)

0800 11 901



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE  
DES POUVOIRS LOCAUX, DE L'ACTION SOCIALE  
ET DE LA SANTÉ